

Modèles d'attestations de compétences du monteur et de l'utilisateur d'échafaudages

Attestation de compétences du monteur d'échafaudages

Je soussigné, M., représentant de l'entreprise atteste que M., (*fonction*) a reçu une formation adéquate pour monter les échafaudages de l'entreprise et est compétent pour :

■ **Vérifier l'état du matériel :**

- l'oxydation importante avec diminution d'épaisseur ;
- l'amorce de rupture d'une soudure ;
- la détérioration des verrous de blocage des planchers, longerons, diagonales, etc. ;
- la déformation ou le choc important engendrant une faiblesse locale d'un élément porteur de la structure ;
- les défauts de serrage des colliers dus au mauvais état du filetage de la vis en « T » ;
- les cadres dont les montants ne sont plus parallèles et les traverses ne sont plus perpendiculaires aux montants ;
- les trappes absentes ou ne fonctionnant plus ;
- les crochets de plateaux déformés ;
- le perçage ou la fente dans un élément porteur autre que ceux prévus par le constructeur ;
- les poteaux présentant une flèche supérieure à 1/200 de la portée ;
- les plateaux avec une déformation permanente supérieure à 1/100 de la portée ; dans le cas de plateaux montés côte à côte, celle-ci n'excèdera pas 20 mm.

■ **Maîtriser les opérations de montage et de démontage en SECURITE des différents types d'échafaudages de pied.**

■ **Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage.**

■ **Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.**

■ **Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage.**

■ **Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.**

Fait à

Cachet de l'entreprise

Signature de l'employeur

Attestation de compétences de l'utilisateur d'échafaudages

Je soussigné, M., représentant de l'entreprise atteste que M.
(fonction) a reçu une formation adéquate pour travailler en sécurité sur les échafaudages
de l'entreprise et est capable de respecter les règles suivantes :

■ Accès en sécurité sur l'échafaudage

- Utiliser les échelles et les trappes d'accès.

■ Circuler en sécurité sur l'échafaudage

- Utiliser les échelles et trappes pour changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.

■ Respecter les limites de charges

- En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.

■ Maintenir l'échafaudage en sécurité

- Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collective ont été déposées.
- Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protection collective qui ont été déplacées.

■ Tenir compte de la coactivité sur les chantiers

- Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges).

■ Signaler les situations dangereuses

- Informer le responsable du chantier.
- Savoir réagir en cas de danger immédiat.

Fait à

Cachet de l'entreprise

Signature de l'employeur